



Province de Québec  
MRC de Beauce-Sartigan  
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

## **AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 659-2025**

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025 À 19 H 30**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 659-2025 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES**

**AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière :**

**Qu'**à la suite de l'adoption par le conseil municipal du Projet de Règlement sur les dérogations mineures, lors de sa séance ordinaire du 9 septembre 2025, le conseil municipal tiendra une assemblée publique le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025, à 19 h 30, dans la salle municipale située au 216, Route 271, Saint-Benoît-Labre (Québec) G0M 1P0.

**Qu'**au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**Que** ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

**Que** le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal au 216, Route 271 à Saint-Benoît-Labre.

Donné à Saint-Benoît-Labre  
Ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2025

Coralie Rodrigue,  
Directrice générale et greffière-trésorière

\*\*\*\*\*

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2025.

Coralie Rodrigue  
Directrice générale et greffière-trésorière